

République Française

Département : GERS

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'ARTAGNAN EN FEZENSAC

Séance du mercredi 15 novembre 2023

Délibération N° DE 2023 070

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
45	32	41
Date de la convocation : 07/11/2023		
Pour	Contre	Abstention
41	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le quinze novembre deux mille vingt-trois, à 20 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, SALLE DES FETES DE PEYRUSSE-GRANDE, sous la présidence de Barbara NETO.

Présents : COELHO Véronique, ORTHOLAN Rosette, DARROUX Daniel, MIMALÉ Gérard, DUCES Philippe, RAFFIN Hubert, THEULÉ Jean Claude, BROSSARD Sandrine, DAUGÉ Jean-François, VILLENEUVE William, SERRALTA Brigitte, FAVAREL Guy, ARQUE Nadine, DESENLIS Benoît, MENAL Pierrette, CAILLAVET Isabelle, ANDRIEU Philippe, PACHÉ Robert, PERES Daniel, NETO Barbara, CAMAZZOLA Robert, BRANA Véronique, CAVALIERE Andrew, CUEILLENs Caroline, JAFFRES Victor, FAUCHÉ Gisèle, GUICHARD Gilles, GOULU-MARTINAT Chantal, BRAZZALOTTO Christine, NARRAN Béatrice, OSPITAL Jean-Jacques, ANTONELLO Pierre

Représentés : THIEUX LOUIT Véronique représentée par SERRALTA Brigitte, CANTAN Philippe représenté par DESENLIS Benoît, LASPORTES Bernard représenté par ARQUE Nadine, KLUCZYNSKI Lara représentée par BRANA Véronique, CAUQUIL Axel représenté par CAVALIERE Andrew, CHAULET Anthony représenté par CUEILLENs Caroline, GEYRES Laurent représenté par GUICHARD Gilles, COUDERC Vanessa représentée par FAUCHÉ Gisèle, LAPLANE-SOTUM Corinne représentée par NARRAN Béatrice

Absents et Excusés : DOAT Jean-Pierre suppléé par ORTHOLAN Rosette, SAINT ANDRIEU Michel, CAHUZAC Philippe, LABRIFFE Pierre, ROSELL Amaud

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, William VILLENEUVE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Décision Modificative n°1

Madame la Présidente rappelle que la Communauté a procédé à un échange avec la Commune de VIC-FEZENSAC : Terrain Rue des écoles / Site des Cordeliers.

L'acte notarial a été enfin validé, il convient donc de régulariser budgétairement avec une prise en charge de la dette dans la section d'investissement.

De plus, deux réajustements sont proposés à savoir : 69 € ajoutés dans les contributions (SAGE), et le besoin de financement sur 2023 de l'ensemble du déploiement du logiciel Enfance / Jeunesse (incluant Casita & RPE).

Le Conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur la Décision Modificative N°1 ci-jointe.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Barbara NETO
Président de séance



William VILLENEUVE
Secrétaire de séance

Publié le 01/12/23
Transmis à la Préfecture le 01/12/23

A handwritten signature in black ink, appearing to be "W. VILLENEUVE", written over a large, light-colored scribble or mark.

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE

Dépenses de fonctionnement		Recettes de fonctionnement					
15/11/2023	023	Virement à la section d'investissement	108 000,00	15/11/2023	773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	84 000,00
15/11/2023	611	Contrats de prestations de services	-24 000,00				
15/11/2023	65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	69,00				
15/11/2023	6718	Autres charges exceptionnelles gestion	-69,00				
Total Dépenses			84 000,00	Total Recettes			84 000,00

Dépenses d'investissement		Recettes d'investissement					
15/11/2023	2183-0	Matériel de bureau et informatique	-5 000,00	15/11/2023	021-0	Virement de la sect° de fonctionnement	108 000,00
15/11/2023	2184-0	Mobilier	-5 000,00	15/11/2023	024-0	Produits des cessions d'immobilisations	70 000,00
15/11/2023	2051-0	Concessions, droits similaires	10 000,00	15/11/2023	168741-0	Dettes - Communes membres du GFP	228 000,00
15/11/2023	21318-0	Autres bâtiments publics	298 000,00				
15/11/2023	168741-0	Dettes - Communes membres du GFP	108 000,00				
Total Dépenses			406 000,00	Total Recettes			406 000,00

Préfecture de AUCH

Date de reception de l'AR: 01/12/2023

032-243200607-DE_2023_070-DE